



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
30 novembre 2021
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2022
31 janvier-4 février 2022, New York
Point 6 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

**Descriptif de programme de pays pour Trinité-et-Tobago
(2022-2026)**

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération plurinational des Nations Unies pour le développement durable	2
II. Priorités du programme et partenariats	4
III. Administration du programme et gestion des risques	6
IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme	8
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour Trinité-et-Tobago (2022-2026)	9



I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération plurinational des Nations Unies pour le développement durable

1. L'économie de Trinité-et-Tobago a connu une croissance considérable depuis son indépendance en 1962. Grâce à un investissement massif dans son capital humain, le pays s'est aujourd'hui hissé au rang des pays à développement humain élevé, soit à la 67^e place du classement des 189 pays et territoires du Rapport sur le développement humain de 2020. Trinité-et-Tobago est considérée comme une figure de proue dans la région des Caraïbes du point de vue de sa puissance économique et de son niveau de développement socio-économique. Le taux de mortalité néonatale est l'un des plus faibles de la région (6,5 pour 1 000 naissances vivantes). Le taux d'alphabétisme est élevé (99 %), avec une participation à l'enseignement postsecondaire de 65 % et un taux de scolarisation des filles d'un peu moins de 70 %. Bien qu'il subsiste des écarts en matière d'égalité des genres, les femmes jouent un rôle important dans la vie publique, occupant 26 % des sièges de la chambre basse et 40 % des sièges de la chambre haute, ainsi que les fonctions de présidence dans les deux chambres et de greffe du Parlement.

2. En organisant des élections comme le prévoit la Constitution et en respectant la volonté du peuple, Trinité-et-Tobago est un exemple de démocratie électorale. L'amélioration de la transparence et du principe de responsabilité, de l'efficacité du secteur public et de l'administration de la justice continuent de faire l'objet d'une attention constante au niveau national.

3. L'économie de Trinité-et-Tobago est largement tirée par le secteur pétrolier et gazier, qui représente plus de 30 % du produit intérieur brut et 80 % des exportations du pays. Comme d'autres économies pétrolières et gazières, Trinité-et-Tobago est vulnérable aux chocs exogènes et à la volatilité du marché mondial de l'énergie. En raison des incertitudes dues à la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), le Gouvernement a remis l'accent sur la diversification et la transformation numérique de l'économie afin de renforcer la résilience face à toutes les formes de chocs et d'accroître le potentiel de croissance du pays, en particulier dans le secteur non énergétique.

4. Trinité-et-Tobago a de tout temps accordé la priorité aux investissements dans son système de protection sociale et la protection des personnes vulnérables est l'un des piliers centraux de la politique de l'État. Généreux, le système a grandement contribué aux progrès du pays. Avec la pandémie, le Gouvernement a renforcé ses programmes de protection sociale, ce qui a permis de faire apparaître certaines lacunes en matière de couverture et des chevauchements dans les prestations.

5. La sûreté publique et la sécurité des citoyens sont également des priorités du Gouvernement trinidadien. Le pays connaît en effet des actes de violence en bande organisée ainsi que des niveaux élevés de violences fondées sur le genre et de traite des êtres humains. En conséquence, le Gouvernement met en œuvre des initiatives afin de renforcer la prévention au moyen de programmes visant à soutenir les jeunes à risque et à changer les stéréotypes de genre, tout en améliorant le système de justice pénale et les services destinés aux victimes de violences à l'égard des femmes.

6. Petit État insulaire en développement, Trinité-et-Tobago est extrêmement vulnérable aux chocs dus aux aléas naturels, qui sont aujourd'hui de plus en plus intenses et fréquents du fait de la crise climatique. Le pays connaît ainsi des inondations et des glissements de terrain fréquents, une élévation du niveau de la mer et une progression de l'érosion du littoral. Il est donc nécessaire d'assortir les mesures

d'atténuation des changements climatiques d'investissements visant à renforcer la résilience face aux événements climatiques.

7. Les objectifs de développement durable sont devenus une priorité des pouvoirs publics trinitadiens. Le plan national de développement du pays, Vision 2030, est ainsi largement en adéquation (81 %) avec les objectifs. C'est dans cette optique que le pays s'engage sans relâche à respecter ses obligations internationales en matière de climat. En tant que signataire de l'Accord de Paris, Trinité-et-Tobago a été l'un des premiers pays des Caraïbes à présenter sa contribution déterminée au niveau national et a travaillé avec le PNUD sur une série d'activités afin de remplir ses obligations.

8. Dans les autres îles couvertes par le bureau du PNUD à Trinité-et-Tobago, les questions liées aux changements climatiques, à la réalisation des objectifs de développement durable et à la transition numérique restent au premier rang des priorités politiques. Ainsi à Aruba, le PNUD accompagne le pays à développer ses compétences en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques ; à Saint-Martin (partie néerlandaise), le PNUD renforce les capacités nationales en matière d'alerte rapide et de relèvement ; à Curaçao, le PNUD soutient les efforts nationaux en matière de transition numérique.

9. Dans ce contexte, le bureau du PNUD à Trinité-et-Tobago joue un rôle important pour ces îles en les aidant à atteindre leurs priorités nationales grâce à l'assistance technique qu'il leur fournit et à son rôle de facilitateur de partenariats indispensables. Le PNUD a adopté une approche multidimensionnelle et thématique qui a également bénéficié de la coopération Sud-Sud dans tous les domaines de programmation. L'égalité des genres et l'autonomisation des femmes sont intégrées dans l'ensemble des efforts du PNUD et seront encore accentuées au sein du programme national proposé. Conformément aux objectifs de développement nationaux visant à ne laisser personne de côté, les projets d'accompagnement des groupes les plus vulnérables de la population, tels que les personnes handicapées, les jeunes à risque et les personnes isolées, continueront d'être au cœur du programme national.

10. Trinité-et-Tobago est un pays contributeur net au PNUD qui a réussi à obtenir la participation d'une série de partenaires tiers aux coûts. Le pays bénéficie de financements provenant d'instruments mondiaux tels que le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal. Il participe au programme de soutien du PNUD aux contributions déterminées au niveau national, à sa Promesse climatique et à son Fonds de secours COVID-19, et héberge l'un des 91 laboratoires d'accélération du PNUD. Le Gouvernement de Trinité-et-Tobago participe également aux coûts du PNUD en soutenant les initiatives dans les domaines de la prévention de la criminalité et des actions de santé publique contre la COVID-19. L'Union européenne est l'un des principaux partenaires du PNUD dans la région.

11. Le PNUD s'appuie constamment sur les enseignements tirés de la mise en œuvre du programme de pays précédent et établis sur la base de la synthèse des résultats du programme de pays¹. À la lumière de ceux-ci, il prévoit de rationaliser ses efforts en collaboration avec des entités des Nations Unies telles que le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) dans l'objectif de mutualiser les ressources et d'améliorer les résultats quant aux enjeux prioritaires telles que le soutien aux communautés à risque et la promotion de l'égalité des genres. Les bons résultats de la programmation du PNUD démontrent la nécessité de renforcer davantage l'approche multidimensionnelle et globale de l'organisation en matière de programmation afin d'améliorer la mise en œuvre des activités sur des sujets

¹ L'enquête a été élaborée à défaut d'évaluation indépendante du programme de pays pour le cycle.

complexes, y compris la recherche, le suivi et l'évaluation qui alimentent en retour la programmation actuelle et future. La poursuite de la collaboration de longue date sur les questions techniques entre le PNUD et les Gouvernements d'Aruba, de Curaçao, de Saint-Martin (partie néerlandaise) et de Trinité-et-Tobago ainsi que les acteurs locaux continuera à faciliter la mise en œuvre de solutions rapides et flexibles qui répondent aux besoins imprévus de manière positive. Enfin, le PNUD augmentera ses capacités internes en matière d'information et de communication, d'innovation et de transversalisation des questions de genre afin de favoriser leur intégration dans tous les aspects du fonctionnement du PNUD.

II. Priorités du programme et partenariats

12. Le PNUD vise à contribuer à l'objectif ultime d'amélioration de la vie de toutes les personnes vivant à Trinité-et-Tobago en participant aux efforts visant à atteindre les objectifs de développement durable grâce à la construction d'une société plus équitable, résiliente et sûre. Les relations établies avec les pays couverts par le bureau de pays en font un partenaire efficace pour relever les défis complexes en matière de développement. Conformément à son plan stratégique pour la période 2022-2025 et aux solutions types, le programme du PNUD aidera les États à atteindre leurs objectifs nationaux de développement conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030, au Plan-cadre plurinational de coopération des Nations Unies pour le développement durable et aux accords internationaux tels que les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe et l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

13. L'approche du PNUD pour ce programme de pays consiste à apporter un soutien technique à la transposition des objectifs de développement durable au niveau local tout en continuant à consolider les acquis, à approfondir les partenariats avec les interlocuteurs nationaux et les autres acteurs du développement, et à redoubler d'efforts pour élargir et diversifier les sources de financement. Pour ce faire, le PNUD accompagnera le Gouvernement dans des changements systémiques par la transformation structurelle et le renforcement de la résilience, tout en centrant ses efforts sur la transition numérique et l'innovation stratégique.

14. Le bureau de pays du PNUD à Trinité-et-Tobago se concentrera sur quatre domaines prioritaires clés, qui serviront de base aux actions nationales et régionales du système des Nations Unies et de ses partenaires au cours des cinq prochaines années.

15. Trinité-et-Tobago, Aruba, Curaçao et Saint-Martin (partie néerlandaise) auront progressé dans leur transition vers des économies plus inclusives et résilientes et un meilleur partage de la prospérité grâce au soutien du PNUD dans l'élaboration de politiques et de programmes fondés sur les données d'observation. Il s'agit notamment de soutenir les plateformes de concertation au niveau national, d'inclure la recherche et les meilleures pratiques dans les processus nationaux d'élaboration des politiques en associant décideurs politiques, parlementaires et universitaires dans leur recherche de solutions de développement durable tenant compte des risques et conformes aux engagements pris au niveau mondial, en particulier l'Accord de Paris. L'accent sera mis en particulier sur le soutien aux efforts visant à accélérer l'adoption des énergies renouvelables au niveau national, à améliorer l'efficacité énergétique des systèmes de réfrigération, à accroître l'ambition climatique et à atteindre les objectifs de contribution déterminée au niveau national. Le PNUD soutiendra les efforts déployés au niveau national pour renforcer les capacités en matière de recherche ainsi que les compétences scientifiques et techniques et pour adopter des stratégies et des

solutions numériques, autant d'éléments essentiels pour faciliter la transition vers un développement plus diversifié, durable et résilient.

16. À Trinité-et-Tobago, le PNUD travaillera en étroite collaboration avec des partenaires tels que le Ministère du plan et du développement afin d'encourager le renforcement d'écosystèmes productifs et compétitifs qui stimulent l'emploi et accroissent le niveau de vie grâce à la transformation structurelle de l'économie, en plaçant les plus vulnérables (en particulier les femmes et les jeunes) au centre des politiques économiques et en associant le secteur privé. Le PNUD collaborera également avec le Ministère de l'énergie, les équipes de projet du FEM et du Protocole de Montréal, et le secteur privé afin d'atteindre les objectifs des pays en matière de réduction des émissions de carbone et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. À Aruba, le PNUD travaillera en étroite collaboration avec le Ministère des finances et l'Université d'Aruba afin de renforcer les capacités nationales en vue de la construction d'une économie plus résiliente.

17. Les habitants de Trinité-et-Tobago et de Saint-Martin (partie néerlandaise) auront un accès plus équitable à des services de qualité, universels et résistants aux chocs en matière de protection sociale, d'éducation, de santé et de soins, et seront en mesure de les utiliser, grâce à l'appui du PNUD au renforcement des capacités nationales en matière de protection sociale inclusive et de réponse sanitaire d'envergure, ainsi qu'à la création de possibilités offertes aux jeunes pour réaliser leur potentiel. L'égalité et le bien-être de tous les citoyens sont essentiels pour garantir des effets durables sur le développement. Le PNUD vise à soutenir la capacité des États à élaborer des politiques et des mesures fondées sur des données d'observation qui permettent un accès équitable à des services sociaux de qualité à tous. Le PNUD s'est engagé à faire en sorte que les systèmes de protection sociale tiennent compte des questions de genre et n'excluent personne.

18. À Trinité-et-Tobago, le PNUD coopérera avec le Ministère du développement social et des services à la famille, le Ministère de la sécurité nationale, l'UNICEF et ONU-Femmes afin de renforcer les systèmes de protection sociale pour plus d'efficacité et de résistance aux chocs et d'améliorer les perspectives pour les jeunes. Le PNUD travaillera en particulier avec le Gouvernement à l'établissement de son premier registre de protection sociale, ce qui améliorera le ciblage et l'efficacité du système. Le PNUD collaborera avec le Ministère de la santé et l'Organisation panaméricaine de la santé afin de faciliter la mise en place d'un système de santé efficace et réactif. À Saint-Martin (partie néerlandaise), le PNUD collaborera avec le Ministère des relations au sein du Royaume pour mettre en place des systèmes résilients visant à garantir la sécurité alimentaire des personnes touchées par les chocs et les crises.

19. La population, les communautés et les institutions de Trinité-et-Tobago et de Saint-Martin (partie néerlandaise) seront dotés de capacités d'adaptation renforcées pour une gestion inclusive des risques de catastrophes qui tienne compte des questions de genre ainsi que pour l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets grâce au soutien du PNUD en faveur de l'amélioration de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles ainsi que du renforcement des capacités nationales en matière de réduction des risques de catastrophe et des opérations de secours et de reprise. Le PNUD contribuera en particulier à renforcer la résilience nationale face aux phénomènes climatiques en renforçant les systèmes d'alerte rapide au niveau national et communautaire. Des partenariats Sud-Sud avec Cuba, la République dominicaine et Saint-Vincent-et-les-Grenadines seront mobilisés pour garantir des approches inclusives tenant compte des questions de genre.

20. Le PNUD travaillera en collaboration avec le Bureau de la préparation et de la gestion des catastrophes de Trinité-et-Tobago afin de renforcer les systèmes nationaux

et communautaires d'alerte rapide en cas d'inondation. À Saint-Martin (partie néerlandaise), le PNUD soutiendra les efforts déployés par le Gouvernement pour mettre en place des systèmes d'alerte rapide et les renforcer. À Trinité-et-Tobago, le PNUD soutiendra les efforts déployés par le Ministère du plan et du développement pour améliorer la gestion des ressources naturelles, notamment en investissant dans la recherche et le recueil des données afin d'améliorer la gestion des pollinisateurs. Le PNUD collaborera avec le Programme de microfinancements du FEM pour mettre en place des partenariats innovants et inclusifs visant à s'attaquer aux problèmes environnementaux sur terre et en mer en recourant à des solutions contre la surexploitation, la pollution et la gestion des déchets.

21. Le PNUD contribuera à la création d'un environnement favorable à l'accès à la justice et à la sécurité des citoyens tout en remédiant aux conditions sous-jacentes qui rendent les sociétés vulnérables à la violence et à la criminalité grâce à la consolidation, aux niveaux régional et national, des lois, des politiques, des systèmes et des institutions en faveur d'un meilleur accès à la justice et de la promotion de la paix, la cohésion sociale et la sécurité. Pour ce faire, il mettra en œuvre des projets ciblant les jeunes à risque, y compris ceux qui sont incarcérés, en particulier les filles et les jeunes femmes.

22. Pour relever ces défis, le PNUD collaborera avec le Service des questions de genre et de l'enfance du Bureau du Premier ministre trinitadien, la magistrature, le Ministère de la sécurité nationale et le Ministère de la justice et des affaires juridiques afin de créer un environnement favorable au sein duquel les lois, les politiques, les systèmes et les institutions concourent à un meilleur accès à la justice et renforcent la sécurité des citoyens en soutenant les institutions chargées de l'état de droit. La sécurité des citoyens sera également renforcée par des initiatives telles que l'Initiative Spotlight, une initiative conjointe de l'Union européenne et de l'Organisation des Nations Unies, entreprise en partenariat avec le PNUD, l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour la population et ONU-Femmes, qui met l'accent sur le renforcement des réponses institutionnelles face aux violences fondées sur le genre.

III. Administration du programme et gestion des risques

23. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme.

24. Ce descriptif a été élaboré par l'équipe du bureau de pays du PNUD qui a mis en place un processus de consultation avec des représentants de partenaires gouvernementaux et d'autres parties prenantes clés. Il a été conçu de manière à contribuer directement au Plan-cadre de coopération pour la période 2022-2026, qui a été développé de manière similaire par des consultations avec les Gouvernements, les organisations régionales, les partenaires internationaux de développement, la société civile et le secteur privé. Le Plan-cadre de coopération définit les priorités stratégiques communes afin de tirer parti des synergies régionales et adopter des approches collectives.

25. Le PNUD poursuivra sa collaboration avec les ministères qui coordonnent et mettent en œuvre les stratégies nationales de développement. À cette fin, un mécanisme de coordination, présidé par le Ministère du plan et du développement et composé de hauts fonctionnaires des ministères clés, sera mis en place pour optimiser les synergies liées au contrôle interdisciplinaire et garantir que le soutien technique du PNUD soit conforme aux priorités et aux objectifs nationaux.

26. Le PNUD soutiendra la mise en œuvre au niveau national grâce au renforcement des capacités des institutions publiques. Les comités de gestion de projets mis en place pour chaque projet utiliseront des techniques de gestion axée sur les résultats pour étayer la mise en œuvre du programme.

27. Dans la conception des projets et la prise de décisions, le programme tiendra compte de l'opinion des communautés, notamment celles qui sont en situation de vulnérabilité. Des mécanismes d'assurance-qualité permettront de garantir que le point de vue et les besoins des groupes vulnérables sont effectivement pris en compte dans la gestion des projets.

28. La conception du programme de pays prend appui sur une approche multidimensionnelle et thématique. Premièrement, les interventions et les réalisations dans un domaine de travail donné contribuent aux autres. Par exemple, l'amélioration du bien-être de la jeunesse et de ses perspectives aborde les questions d'égalité (domaine de réalisation n° 2) tout en contribuant à la réduction de la criminalité et de la violence (domaine de réalisation n° 4). Deuxièmement, les interventions spécifiques (en matière d'innovation ou de transition numérique) portent sur plusieurs domaines de travail. Troisièmement, dans un domaine de travail donné, ce programme vise à assurer la complémentarité entre les mécanismes de programmation (en intégrant par exemple les enseignements tirés de la recherche à l'appui technique, au plaidoyer politique et à l'action communautaire). En outre, un mode de mise en œuvre en réseau axé sur une meilleure coordination entre les projets du PNUD ainsi qu'une collaboration accrue avec les acteurs nationaux du développement et les organismes des Nations Unies devraient renforcer la cohérence verticale et horizontale des politiques.

29. Le programme sera exécuté sur le plan national. Si nécessaire, l'exécution nationale peut être remplacée par l'exécution directe pour tout ou partie du programme en cas de force majeure. La politique harmonisée concernant les transferts de fonds sera appliquée en coordination avec les autres entités des Nations Unies de façon à gérer les risques financiers. Les définitions et les classifications des coûts afférents aux activités de programme et aux activités visant l'efficacité du développement seront appliquées aux différents projets concernés.

30. Pour assurer le succès de la mise en œuvre du programme, différents types de risques – liés à la programmation, aux mesures de protections sociales et environnementales, à la mise en œuvre opérationnelle sur le terrain – doivent être pris en considération.

31. Pour chaque niveau (pays, région et siège), les responsabilités afférentes au programme de pays sont énoncées dans les politiques et procédures régissant les programmes et opérations du PNUD, ainsi que dans le dispositif de contrôle interne. Le PNUD utilisera également sa politique de gestion du risque institutionnel pour créer une culture de gestion du risque au sein du bureau du pays dans tous les domaines d'activité, dès la phase de conception du projet et tout au long de sa mise en œuvre.

32. Ce programme de pays repose sur l'hypothèse que les contributions des pouvoirs publics et des partenaires extérieurs au titre de la participation aux coûts resteront importantes malgré la volatilité de l'économie mondiale causée par la pandémie de COVID-19. Pour compenser ce risque, le PNUD tiendra ses consultations élargies avec des donateurs extérieurs et cherchera notamment à aider le Gouvernement de Trinité-et-Tobago à tirer parti de l'extension des mécanismes de financement de l'action climatique.

33. Les phénomènes hydrométéorologiques et sismiques présentent un risque physique à Trinité-et-Tobago. Le PNUD met en œuvre des tests de continuité des

opérations afin de renforcer la résilience aux risques et la flexibilité en ce qui concerne les opérations internes et l'exécution des programmes externes. Le PNUD continuera à apporter tout son soutien, au sein de l'Équipe technique de secours d'urgence des Nations Unies, qui collabore avec le Bureau de la préparation et de la gestion des catastrophes, en assurant le suivi des réactions aux mécanismes d'alerte rapide et se tenant prêt à mobiliser une assistance technique et des ressources en cas d'urgence nationale (y compris dans le cadre d'interventions programmatiques de réduction des risques de catastrophe).

IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme

34. Le suivi et l'évaluation sont des éléments essentiels d'une bonne gestion de programme. Les évaluations des projets serviront de base aux évaluations stratégiques, telles que l'examen à mi-parcours et l'évaluation finale du programme de pays. Le PNUD veillera à ce que les résultats du suivi et de l'évaluation soient pris en considération pour améliorer la planification et la prise de décision et à ce qu'ils intègrent le marqueur genre du PNUD pour le suivi des dépenses afférentes au programme de pays. Le bureau de pays continuera à améliorer ses compétences en matière de suivi et d'évaluation et à renforcer les capacités des institutions nationales à produire des données et des informations pour améliorer l'efficacité du développement et les possibilités de programmation. Plus particulièrement, le PNUD veillera au respect des exigences en matière de suivi et d'évaluation au niveau des projets, notamment le contrôle de la qualité au cours de la mise en œuvre, la mise à jour des registres des risques et des marqueurs de genre, et la réalisation d'évaluations finales indépendantes.

35. Toutes les activités d'évaluation suivront la politique d'évaluation du PNUD ainsi que les orientations et principes directeurs du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation. Dans le contexte d'un pays contributeur net, la fonction élargie de suivi et d'évaluation en tant qu'outil de développement à part entière apporte une valeur ajoutée significative pour le PNUD.

36. Le PNUD continuera à apporter son soutien à la production de données ventilées (par sexe, origine ethnique, âge, handicap, milieu rural/urbain, etc.) pour étayer, avec des données de meilleure qualité, le processus de prise de décision fondée sur des données d'observation au sein du Ministère du plan et du développement en ce qui concerne les questions liées à la pauvreté multidimensionnelle et au bien-être.

37. La gestion du savoir (y compris les données issues de la recherche) fait partie intégrante des efforts du PNUD. L'organisation mettra à profit les connaissances acquises au cours des activités de recherche et d'appui technique par l'intermédiaire de nouvelles publications électroniques et imprimées en collaboration avec des partenaires universitaires tels que l'Université des Indes occidentales et l'Université de Trinité-et-Tobago. Les évaluations de réalisations ou les services de suivi et d'évaluation approfondis peuvent donner lieu à des possibilités de programmation. Les plateformes de concertation sur le développement constitueront un mécanisme efficace de diffusion, d'échange et de participation des parties prenantes. En outre, les interlocuteurs du Gouvernement reconnaissent la valeur ajoutée d'avoir accès aux expériences d'autres bureaux de pays.

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour Trinité-et-Tobago (2022-2026)²

Priorité ou objectif du pays : Résilience économique et prospérité partagée – Objectifs de développement durable nos 9 et 7

Réalisation 1 énoncée dans le Plan-cadre de coopération (ou équivalent) faisant intervenir le PNUD : Réalisation 2 – Les Caraïbes ont achevé leur transition vers une économie plus diversifiée et durable qui favorise une croissance économique inclusive et résiliente

Réalisation correspondante 3 du plan stratégique : Renforcer la résilience face aux chocs et aux crises

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
<i>Cadre intégré³ 1.1.1</i> : Nombre de pays disposant de plans et de budgets de développement intégrant des cadres convenus au niveau intergouvernemental à l'échelle de l'ensemble des pouvoirs publics (<i>Programme de développement durable à l'horizon 2030, Accord de Paris, Déclaration et Programme d'action de Beijing, Orientations de Samoa, Protocole de Montréal, Amendement de Kigali au Protocole de Montréal</i>) Niveau de référence : a) Trinité-et-Tobago : 2 (intégration en cours) b) Aruba : 2 (intégration en cours) c) Curaçao : 1 (intégration initiée) d) Saint-Martin (partie néerlandaise) : 1 (intégration initiée) Niveau cible : a) 3 (presque terminées) b) 3 (presque terminées) c) 2 (intégration en cours) d) 2 (intégration en cours) <i>Cadre intégré 5.2.1</i> : Mégawatts produits par installation d'énergie renouvelable solaire	- Ministère du plan et du développement - Ministère de l'énergie et des industries énergétiques - Bureau central de statistique (Aruba, Curaçao)	<i>1.1.</i> Les responsables politiques, les parlementaires et les universitaires ont amélioré leur capacité à élaborer des politiques de relance après la pandémie de COVID-19 qui tiennent compte des données d'observation et des questions de genre dans le but de construire une économie résiliente et inclusive. <i>1.1.1.</i> : Nombre de recherches et de consultations sur les politiques soutenues par le PNUD sur les possibilités d'action et les meilleures pratiques dans le domaine socio-économique et en matière de climat Niveau de référence (2021) : 0 Niveau cible (2025) : 12 consultations, 3 documents d'analyse Source, fréquence : PNUD, semestrielle <i>1.2.</i> Un soutien est accordé à la mise en œuvre, par les organismes publics, de stratégies et de solutions numériques inclusives. <i>1.1.2.</i> : Niveau d'avancement dans l'élaboration d'une stratégie numérique nationale Niveau de référence : 0 Niveau cible : Texte rédigé	Organismes publics - Ministère du plan et du développement - Ministère de l'énergie - Parlement de Trinité-et-Tobago - Ministère de la transition numérique - Ministère des finances (Aruba) - Université d'Aruba - Ministère des relations au sein du Royaume (Saint-Martin, partie néerlandaise) - Ministère des affaires générales (Bureau du Premier Ministre), Curaçao Société civile - Association professionnelle du secteur de la climatisation et de la réfrigération - Université des Indes occidentales Partenaires de développement - FEM - Union européenne	Ressources ordinaires : 137 000 Autres ressources : 11 970 000

² Sauf indication contraire, toutes les références concernent Trinité-et-Tobago.

³ Cadre intégré de résultats et d'allocation des ressources.

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
Niveau de référence : 0 Niveau cible : 80 MW <i>Cadre intégré E.1.2.</i>: Nombre d'institutions publiques qui tirent parti des technologies numériques de manière à améliorer la vie des citoyens au niveau national Niveau de référence : 5 Niveau cible : 7		Source : PNUD, annuelle <i>I.1.3.</i> Les politiques, les lois et les règlements du Gouvernement de Trinité-et-Tobago en vue de l'adoption d'une transition verte conforme aux engagements nationaux en matière de climat sont élaborés. <i>I.1.3a.</i> : État d'avancement de l'élaboration des politiques, des lois et des règlements en vue de l'adoption des énergies renouvelables et des véhicules électriques Niveau de référence : Initié Niveau cible : Textes rédigés Source : Ministère du plan et du développement, annuelle <i>I.1.3b.</i> : Nombre de politiques et de cadres réglementaires et institutionnels nationaux élaborés ou modifiés intégrant le rendement énergétique dans le secteur de la réfrigération et de la climatisation Niveau de référence : 0 Niveau cible : 3 Source : Ministère du plan et du développement, annuelle <i>I.1.3c.</i> : Nombre de sites de proximité fonctionnant à l'énergie solaire Niveau de référence : 0 Niveau cible : 8 Source : PNUD, annuelle <i>I.1.3d.</i> : Nombre de technologies à rendement énergétique élevé à grande échelle mises en œuvre dans le secteur de la réfrigération et de la climatisation Niveau de référence : 0 Niveau cible : 2 Source : FEM, Ministère du plan et du développement, annuelle	Cadres • Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe • Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques/ Accord de Paris • Protocole de Montréal • Amendement de Kigali au Protocole de Montréal	

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
		<i>I.1.3e.</i> : Diminution (en pourcentage) de la consommation de HCFC par rapport au niveau de référence de 2013 Niveau de référence : réduction de 37,5 % Niveau cible : réduction de 65,5 % Source : Ministère de l'énergie et des industries énergétiques <i>I.4.</i> Le capital humain a été renforcé grâce à des investissements dans la recherche, la science et la technologie afin d'atteindre des niveaux plus élevés de productivité économique et d'innovation. <i>I.1.4.</i> : État d'avancement du développement d'un centre de recherche et de formation (équipé) dans les domaines de la science, de la technologie et de l'ingénierie (Aruba) Niveau de référence : plans disponibles Niveau cible : projet exécuté Source : PNUD, annuelle		

Priorité ou objectif du pays : Égalité et bien-être – Objectifs de développement durable nos 3 et 10

Réalisation 2 énoncée dans le Plan-cadre de coopération (ou équivalent) faisant intervenir le PNUD : Réalisation 4 – Les populations des Caraïbes ont un accès équitable à des services de protection sociale, d'éducation, de santé et de soins universels, de qualité et à l'épreuve des crises, qu'elles utilisent

Réalisation correspondante 1 du plan stratégique : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
<i>Cadre intégré I.2.1 :</i> Évaluation des mesures et des capacités institutionnelles en place pour améliorer l'accès aux régimes de protection sociale ciblant (les femmes, les pauvres des villes, les pauvres en milieu rural, les personnes handicapées, les travailleurs du secteur informel)	- Ministère du développement social et des services familiaux, annuelle - Ministère des finances, Programme d'investissement dans le secteur social, annuelle	<i>2.1.</i> Les partenaires et parties prenantes nationaux ont amélioré leurs capacités en matière de protection sociale et d'inclusion sociale. <i>I.2.1a :</i> État d'avancement (en pourcentage) de l'élaboration d'une carte ou d'une base de données détaillées de tous les programmes de protection sociale à Trinité-et-Tobago	Organismes publics Ministère du développement social et des services familiaux Ministère du plan et du développement Ministère de la santé Ministère des finances	Ressources ordinaires : 137 000 dollars Autres ressources : 555 000 dollars

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
Niveau de référence : a) Trinité-et-Tobago : niveau 2 (en cours) b) Curaçao : niveau 1 (démarrage) c) Aruba : niveau 1 (démarrage) d) Saint-Martin (partie néerlandaise) : niveau 1 (démarrage) Niveau cible : a) niveau 3 (pratiquement terminé) b) niveau 1 (démarrage) c) niveau 2 (en cours) d) niveau 2 (en cours) <i>Cadre intégré 1.2.2</i> : Classement pour les pays ayant amélioré les types et la qualité des services de protection sociale (type de services, qualité des services, couverture, adéquation, accès)⁴ Niveau de référence : Trinité-et-Tobago – niveau 1 (faible) Niveau cible : niveau 3 (élevé) <i>Cadre intégré 1.3.1</i> : Pourcentage et nombre de personnes ayant accès aux services de base (genre, personnes pauvres [échelle des revenus], travailleurs du secteur informel, jeunes, personnes handicapées, populations déplacées, minorités ethniques) Niveau de référence : Trinité-et-Tobago – 11 % (156 240)⁵ Niveau cible : 14 % (200 000) <i>Cadre intégré 4.2.2</i> : Nombre de familles dont la résilience alimentaire s'est améliorée grâce aux ressources publiques	- Bureau central de statistique de chaque pays - Bureau national des prestations sociales	Niveau de référence : 10 % Niveau cible : 100 % Source : 1) Ministère du développement social et des services familiaux, annuelle 2) Ministère du plan et du développement, annuelle <i>1.2.1b</i> : Nombre de programmes de protection sociale renforcés offrant un accès numérique Niveau de référence : 0 Niveau cible : 1 Source : Ministère du développement social et des services familiaux, annuelle <i>1.2.1c</i> : Nombre de systèmes de banques alimentaires institutionnalisés dans le but d'améliorer la sécurité alimentaire (Saint-Martin, partie néerlandaise) Niveau de référence : 0 Niveau cible : 1 Source : Gouvernement de Saint-Martin (partie néerlandaise) (semestriel) <i>2.3</i> : Le système de santé dispose d'une meilleure capacité pour faire face à la pandémie de COVID-19. <i>1.2.3</i> : Nombre de centres de santé, d'hôpitaux et d'autres établissements de santé bénéficiant de fournitures et d'équipements médicaux achetés dans le cadre du soutien dans la lutte contre la COVID-19 Niveau de référence : 0 Niveau cible : 10 Source : Ministère de la santé (semestriel)	Ministère des relations au sein du Royaume (Saint-Martin, partie néerlandaise) Organismes des Nations Unies UNICEF OPS ONU-Femmes Partenaires de développement Union européenne ReSEMBID Société civile	

⁴ Allocations pour les personnes âgées et les personnes handicapées, aide publique, programme d'aide alimentaire, prestations sociales

⁵ Données ventilées non disponibles.

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
Niveau de référence : Trinité-et-Tobago – 750 Niveau cible : 2 700				

Priorité ou objectif du pays : La résilience aux changements climatiques et la gestion des ressources naturelles – Objectifs de développement durable n^{os} 13 et 7

Réalisation 3 énoncée dans le Plan-cadre de coopération (ou équivalent) faisant intervenir le PNUD : Réalisation 5 – La population, les communautés et les institutions des Caraïbes ont renforcé leur capacité d'adaptation en vue d'une gestion des risques de catastrophes et de l'adaptation aux changements climatiques, et de l'atténuation de leurs effets, qui soient inclusives et tiennent compte des questions de genre

Réalisation correspondante 2 du plan stratégique : Accélérer les transformations structurelles propices au développement durable

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
Cadre intégré 3.1.1 : Nombre de stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe élaborées conformément au Cadre de Sendai Niveau de référence : Trinité-et-Tobago – 0 Niveau cible : 2 Cadre intégré 3.1.2 : Nombre et niveau des mesures d'alerte rapide et d'état de préparation mises en place pour gérer les conséquences des conflits, catastrophes, pandémies et autres chocs Niveau de référence : a) Trinité-et-Tobago : 1 – niveau 1 (démarrage) b) Saint-Martin (partie néerlandaise) : 0 – niveau 0 (absent) Niveau cible : a) Trinité-et-Tobago : 1 – niveau 4 (mis en place) b) Saint-Martin (partie néerlandaise) : niveau 1 (démarrage)	Ministère de la sécurité nationale Ministère du plan et du développement Ministère des relations au sein du Royaume (Saint-Martin, partie néerlandaise)	3.1. Les capacités et processus nationaux et communautaires sont renforcés en matière de réduction des risques de catastrophe et des opérations de secours et de reprise. 1.3.1a : Nombre de mécanismes nationaux de coordination en matière d'alerte rapide en cas d'inondation dont les capacités ont été renforcées Niveau de référence : 0 Niveau cible : 1 Source : Systèmes communautaires d'alerte rapide en cas d'inondation, annuelle 1.3.1b : Nombre de systèmes communautaires en matière d'alerte rapide en cas d'inondation dont les capacités ont été renforcées Niveau de référence : 0 Niveau cible : 7 Source : Systèmes communautaires d'alerte rapide en cas d'inondation, annuelle 3.2. Les gouvernements ont amélioré leur gestion de l'environnement et des ressources naturelles.	Organismes publics Bureau de la préparation et de la gestion des catastrophes du Ministère de la sécurité nationale Ministère de l'aménagement rural et de l'administration locale Ministère du plan et du développement Organisations régionales et nationales Agence caraïbe pour les secours d'urgence en cas de catastrophe naturelle Organismes des Nations Unies Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes Programme des Nations Unies pour l'environnement Partenaire de développement Programme de microfinancements du Fonds pour l'environnement mondial Organisations internationales Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge	Ressources ordinaires : 137 000 dollars Autres ressources : 3 740 000 dollars

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
		<i>I.3.2a</i> : Pourcentage d'initiatives innovantes, inclusives et évolutives bénéficiant d'un soutien qui favorisent les partenariats multipartites au niveau local dans le but de s'attaquer aux problèmes environnementaux mondiaux dans les paysages terrestres et marins prioritaires Niveau de référence : 20 % Niveau cible : 70 % des microfinancements favorisent des partenariats multipartites Source : Programme de microfinancements du Fonds pour l'environnement mondial, annuelle <i>I.3.2b</i> : Nombre d'activités de recherche réalisées et de politiques ou de lois bénéficiant d'un soutien en vue d'améliorer la pollinisation et la gestion des pollinisateurs grâce à des données enrichies, à la sensibilisation du public et à une gestion adaptée aux pollinisateurs. Niveau de référence : 0 Niveau cible : 4 activités de recherche, 2 politiques ou lois Source : Réseau de services relatifs à la biodiversité et aux écosystèmes, annuelle		

Priorité ou objectif du pays : Paix, sécurité, justice et état de droit – Objectifs de développement durable nos 16 et 5

Réalisation 4 énoncée dans le Plan-cadre de coopération (ou équivalent) faisant intervenir le PNUD : Réalisation 7 – Amélioration de l'accès à la justice et promotion de la paix, de la cohésion sociale et de la sécurité dans le cadre des législations, politiques, systèmes et institutions régionaux et nationaux

Réalisation correspondante 1 du plan stratégique : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
<i>Cadre intégré 6.3.3</i> : Nombre d'entités dotées de capacités renforcées pour appliquer les lois, les politiques, les plans d'action et les initiatives visant	Service des questions de genre et de l'enfance du Bureau du Premier ministre, Rapport	<i>4.1.</i> Les acteurs étatiques et non étatiques ont renforcé leur appui à la prévention	Organismes publics Service des questions de genre et de l'enfance du Bureau du Premier ministre	Ressources ordinaires : 138 000 dollars

<i>Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles</i>	<i>Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable</i>	<i>Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)</i>	<i>Principaux partenaires ou cadres de partenariat</i>	<i>Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)</i>
à prévenir la violence fondée sur le genre (entités nationales, entités infranationales, organisations de la société civile, secteur privé) Niveau de référence : Trinité-et-Tobago – 3 Niveau cible : 5 <i>Cadre intégré 2.2.3</i> : Nombre et proportion de personnes bénéficiant d'un soutien qui ont accès à la justice (genre, âge, personnes pauvres [échelle des revenus], personnes handicapées, personnes déplacées, minorités ethniques) Niveau de référence : 827 cas pour 2019-2020 (Trinité-et-Tobago)⁶ Niveau cible : 1 000 cas et disponibilité de données ventilées (Trinité-et-Tobago)	du registre central des données sur la violence domestique, annuelle Section criminelle et d'analyse des problèmes du service de police de Trinité-et-Tobago, annuelle Magistrature (tribunal des affaires familiales et tribunal pour mineurs), annuelle Ministère de la justice et des affaires juridiques	de la violence fondée sur le genre et à la lutte contre celle-ci. <i>I.4.1a</i> : Nombre d'acteurs étatiques et non étatiques dont les capacités ont été renforcées en vue de formuler et de fournir des services et des mesures de prévention efficaces contre la violence fondée sur le genre Niveau de référence : 2 Niveau cible : 7 organisations de la société civile, 2 acteurs étatiques Source : Initiative Spotlight, annuelle <i>I.4.1b</i> : Nombre de messages ou d'activités de sensibilisation sur la violence fondée sur le genre réalisés au niveau communautaire Niveau de référence : 0 Niveau cible : 7 Source des données : Rapports des organisations d'exécution, annuelle 4.2. La police, les procureurs et les tribunaux ont amélioré l'accès à la justice en gérant de manière plus efficace et efficiente les affaires pénales. <i>I.4.2a</i> : État d'avancement du renforcement des capacités de la police, des procureurs et des tribunaux Niveau de référence : démarrage Niveau cible : à mi-parcours Source : juridictions nationales, annuelle Nombre de pathologistes légistes au Centre criminalistique de Trinité-et-Tobago afin d'accroître la capacité du pays à réaliser des examens criminalistiques en temps utile Niveau de référence : 0 Niveau cible : 3	Ministère de la sécurité nationale Service de police de Trinité-et-Tobago Magistrature Ministère de la justice et des affaires juridiques Juridictions nationales et régionales Établissements pénitentiaires Organisations mondiales et bilatérales Union européenne Ambassade des États-Unis Ambassade du Royaume-Uni Organismes des Nations Unies Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes ONU-Femmes FNUAP	

⁶ Données ventilées non disponibles.

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs (indicateurs, niveaux de référence et niveaux cibles)	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
		Source : PNUD, annuelle 4.3. Les institutions garantes de l'état de droit sont accompagnées en vue de renforcer la sécurité des citoyens. <i>I.4.3a</i> : Pourcentage de jeunes à risque en prison ayant participé à des activités de développement durable des capacités destinées à les aider à prendre des décisions ciblées et volontaristes pour contribuer utilement à la société. Données ventilées par sexe. Niveau de référence : 10 % Niveau cible : 50 % de garçons et 50 % de filles du Centre de transformation et de réinsertion des jeunes Source : Services pénitentiaires, annuelle <i>I.4.3b</i> : Pourcentage du personnel pénitentiaire formé aux meilleures pratiques de gestion et à la justice réparatrice. Données ventilées par sexe Niveau de référence : 10 Niveau cible : 70 % (total et par sexe) Source, fréquence : Ministère de la sécurité nationale, annuelle 4.4. Le bien-être et les perspectives des jeunes sont améliorés. <i>I.4.4</i> : Nombre de praticiens participant aux activités de renforcement des capacités, selon leur sexe et leur appartenance aux autres groupes marginalisés Niveau de référence : 10 Niveau cible : 30 Source : Autorité pénitentiaire, police, Ministère du développement de la jeunesse et du service national, annuelle		